

MONTRÉVERD MAG

#8

JANVIER
2020



Montréverd obtient sa 1^{ère} fleur, dans le cadre
du label villes et villages fleuris des Pays de la Loire !



Concrétisation des projets



MONTRÉVERD - 85

Bonne
année!
2020





ÉDITO

PREMIERE FLEUR POUR MONTREVERD



Suite au passage du jury régional le **18 juin**, notre commune s'est vue remettre une première fleur le **18 novembre** à la Baule. Celle-ci vient récompenser le travail engagé, depuis plusieurs années, avec les agents des services techniques et l'investissement des bénévoles, au nombre de 70 sur notre commune, qui participent aux semis, aux plantations, à l'arrosage et au désherbage des cimetières.

Pour les fêtes de fin d'année, les bénévoles ont aussi confectionné et décoré des sapins en bois pour orner nos salles des fêtes.

Les élus du Conseil Municipal des Enfants participent eux aussi à l'embellissement de notre commune, avec l'appui des bénévoles. Ils ont réalisés des jardins des saveurs partagées, composés de petits fruits, d'aromatiques, de cucurbitacées, à la disposition de tous dans les espaces publics.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles de MONTREVERD, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie ou auprès des élus.

Merci à vous tous pour votre investissement.

De nouvelles pratiques environnementales sont mises en place afin de préserver la biodiversité :

- Zéro phyto
- La gestion différenciée, avec un entretien adapté selon l'emplacement.
- L'Eco-pâturage ...

Dans nos cimetières, le désherbage manuel ou thermique est sélectif afin de laisser place à la flore spontanée, certaines allées et certains espaces ont été enherbés et seront tondus.

Poursuivons le fleurissement de nos pieds de murs, ils embellissent notre quotidien.

Pour communiquer sur les différentes pratiques, des panneaux ludiques et pédagogiques sont répartis sur notre territoire.

Continuons ensemble à embellir notre commune en respectant notre environnement et en favorisant la biodiversité.

Dominique BOSSIS, Commission Environnement

SOMMAIRE

- VIE MUNICIPALE..... P3
- VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE.. P14
- VIE ASSOCIATIVE..... P16
- TERRES DE MONTAIGU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MONTAIGU - ROCHESERVIERE P22
- INFOS DIVERSES..... P24
- AGENDA..... P27



Bonne année
2020

Invitation CÉRÉMONIE DES VŒUX ET INAUGURATION DU CITY STADE

Damien GRASSET, Maire de Montréverd

Hubert DELHOMMEAU, Maire délégué de Mormaison,
Lionel BOSSIS, Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies,
Corinne FERRÉ, Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon
Et les membres du Conseil Municipal,

Ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux de Montréverd ainsi qu'à l'inauguration du city stade situé face à la salle concorde

Le dimanche 12 janvier 2020 à 10 h 30

Salle Concorde – Saint-Sulpice-le-Verdon



SYNTHÈSES DES DÉCISIONS PRISES LORS DES 3 DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

AVIS SUR LE P.L.H. DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE ROCHESERVIERE

Le Programme Local de L'Habitat (P.L.H.) de Terres de Montaigu – Communauté de Communes de Montaigu, a reçu un avis favorable du Conseil Municipal. Il s'agit d'un outil de planification et de définition d'une stratégie d'actions en matière de politique de l'habitat, qui comprend, un programme d'actions détaillé présentant les dispositions permettant d'atteindre ces objectifs sur la période 2020-2025, avec 6 actions majeures :

1. Développer une offre locative nouvelle et diversifiée
2. Soutenir la rénovation du parc privé
3. Accompagner l'accession à la propriété
4. Maîtriser le foncier
5. Accompagner les populations spécifiques
6. Suivre et animer le Programme Local de l'Habitat

SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Suite à l'étude menée par le Cabinet DCI Environnement, dressant le Diagnostic du Système d'Assainissement Collectif, sur la totalité du réseau et ouvrages d'assainissement collectif des eaux usées de la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, un projet de Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées a été élaboré par le Cabinet DCI et validé par le Conseil Municipal. Ce document a pour but de permettre la mise en place d'un programme de travaux, pour améliorer les performances du réseau (diminution des intrusions d'eaux parasites), de limiter les rejets polluants directs dans le milieu récepteur (cours d'eau, nappe phréatique), de permettre de s'adapter aux besoins futurs de la commune.

Il définit un programme de travaux prioritaire :

- **Priorité 1 - En 2021** : Mise en place d'un réseau séparatif, rue des Battages et rue des tonnelles, reprise du réseau rue du stade ; Construction d'une nouvelle station d'épuration pour un coût estimatif de 1 400 000 € ;
- **Priorité 2 - En 2024** : Reprise du réseau rue de la Mairie et rue du Petit Saint-André pour un coût estimatif de 95 000 € ;
- **Priorité 3 - En 2028** : Reprise du réseau rue des écoles et rue du Petit-Saint-André, pour un coût estimatif de 235 000 €.

MISE EN PLACE ACCUEIL R.A.M.

Il va être mis en place sur notre commune, une intervention du Relais Assistantes Maternelles qui tournera toutes les semaines sur nos 3 communes déléguées.

Cette organisation tient compte du fait que nous sommes une commune de plus de 3500 habitants, avec 43 assistantes maternelles sur notre territoire. Il pourrait ainsi être proposé :

- Semaine 1 : SATV ;
- Semaine 2 : SSLV ;
- Semaine 3 : MMN ;
- Semaine 4 : SATV ;

Cette organisation serait assez similaire à ce qui se fait sur Saint-Philbert-De-Bouaine, qui a également 43 Assistantes Maternelles, ou encore Boufféré qui a 46 Assistantes Maternelles. Soit un passage une fois toutes les 3 semaines sur chacune des communes déléguées. Ces permanences pourraient s'organiser tous les vendredi matins, sans remettre en cause les réunions des associations d'assistantes maternelles, les deux temps d'échanges étant complémentaires. Concernant les salles pouvant accueillir ces réunions, les accueils périscolaires ne sont pas forcément les plus adaptés, il est plutôt envisagé d'utiliser les salles suivantes :

- Le 3 Lieu, à Mormaison ;
- Accueil périscolaire « Gribouille » à Saint-Sulpice-Le-Verdon
- Espace des forges, à Saint-André-Treize-Voies ;

COMPLEXE SPORTIF FOOTBALL DE MONTRÉVERD, MORMAISON

Validation du Dossier de Consultation des Entreprises et lancement de la consultation :

L'Avant Projet Détaillé (APD) du complexe sportif football, réalisé par le Bureau d'Etudes Techniques de la Communauté de Communes, a été validé, ainsi que le Dossier de Consultation des Entreprises correspondant. Le montant estimatif de réalisation de cet équipement s'élève à 1 197 655,00 € H.T., hors réalisation des vestiaires.

Le projet comprend la création d'un terrain synthétique, la rénovation du terrain enherbé, la création d'un parking de 90 places, la clôture de l'ensemble du site.

Validation du Dossier de Consultation des Entreprises pour le bloc vestiaires :

L'Avant Projet Détaillé réalisé par le cabinet d'architectes SET, pour la réalisation des vestiaires du complexe sportif football de Montréverd, a été validé, ainsi que le Dossier de Consultation des Entreprises correspondant. Le montant estimatif de réalisation de cet équipement s'élève à 363 100,00 € H.T.



VIE MUNICIPALE

Demande de subvention pour la réalisation d'un terrain de football en synthétique

Il a été demandé, dans le cadre du plan « Fonds d'Aide au Football Amateur », au titre de l'action 07 : « création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique », à pouvoir bénéficier d'une subvention de 30 000 €, pour la réalisation du terrain de football en synthétique, aux dimensions de 105 m x 68 m, normes homologuées par la F.F.F.

Demande de subvention pour la réalisation du terrain enherbé

Il a été demandé, dans le cadre du plan « Fonds d'Aide au Football Amateur », au titre de l'action 06 : « Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle renforcée », à pouvoir bénéficier d'une subvention de 20 000 €, pour la réhabilitation du terrain de football en pelouse naturelle, qui passera aux dimensions de 105 m x 68 m, aux normes homologuées par la F.F.F.

Demande de subvention pour la réalisation d'un bloc de vestiaires

Il a été demandé, dans le cadre du plan « Fonds d'Aide au Football Amateur », au titre de l'action 02 : « Bâtiments », à pouvoir bénéficier d'une subvention de 20 000 €, pour la réalisation d'un ensemble de vestiaires neufs, répondant au classement fédéral niveau 5 de la F.F.F.

Demande de subvention au titre du Fonds Régional de Développement des Communes

Il a été demandé, une subvention de 50 000 €, au titre du Fonds Régional de Développement des Communes, de 50 000 €, auprès de la Région des Pays de la Loire, pour la réalisation du complexe sportif football de Mormaison.

Validation convention SyDEV, pour la réalisation de l'éclairage Leds, sur le complexe :

Par délibération n°077-2019, le Conseil Municipal de Montréverd a validé la convention de participation financière avec le Sydev, pour la réalisation d'un éclairage LEDS, correspondant aux normes demandées par la Fédération Française de Football, pour une participation financière demandée par le Sydev pour la réalisation de cet équipement qui s'élève à 65 192 €.

PÔLE MAIRIE-BIBLIOTHÈQUE-SALLE MULTIFONCTIONS, COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Demande de subvention au titre du Fonds Régional de Développement des Communes:

Dans le cadre du Fonds Régional de Développement des Communes, il a été demandé une subvention de 50 000 € pour la réalisation du pôle Mairie-Bibliothèque-Salle multifonctions.

Demande de subvention au titre du Contrat Vendée Territoire :

Dans le cadre des contrats Vendée Territoires, signés entre le Département de la Vendée et la Communauté de Communes de Montaigu-Rocheservière, il a été demandé une subvention de 150 000,00 €, pour la réalisation du pôle Mairie-Bibliothèque-Salle multifonctions, sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon.

Demande de subvention Contrat Communal d'Urbanisme

Dans le cadre du dispositif Départemental « Contrat Communaux d'Urbanisme Travaux » il a été demandé une subvention, pouvant atteindre 40 % du montant des travaux, plafonnée à 200 000 € maximum, pour la réalisation d'un pôle regroupant Mairie-Bibliothèque-salle communale multifonctions.

ADJUDICATION D'UN LOCAL COIFFURE SUR LA COMMUNE DE SAIN-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

La commune a été informé de la mise en vente, par voie d'enchères publiques, près du Tribunal de Grande Instance de La Roche-sur-Yon, le 8 novembre 2019, à 14h, de l'immeuble situé rue du Petit Saint André – Saint André Treize Voies, à usage commercial, dans lequel était installé un local de coiffure, comprenant une pièce principale, une tisanerie, un dégagement, un WC aux normes handicapées, le tout cadastré section B n°220, 1383 et 1387 et section ZD n°325 pour une contenance totale de 1 hectare 88 centiares, avec une mise à prix de 50 000 €. Ce bâtiment étant situé au niveau du P.L.U.I. sur un linéaire commercial, c'est-à-dire que le rez-de-chaussée de ce dernier ne peut avoir d'autre objet que la tenue d'un commerce.

Le Conseil Municipal a décidé, en cas de carence d'enchérisseur et après baisse de mise à prix du quart, soit une mise à prix de 37.500 €, de porter enchère pour le compte de la Commune à hauteur de ladite mise à prix plus 1.000 €, soit 38.500 €, outre les frais et charges, et à mandaté le Cabinet Atlantic Juris, représenté par Maître TERTRAIS, avocat associé, inscrit au barreau de La Roche sur Yon à cette fin.

FINANCES – CONCLUSION D'EMPRUNTS

Conclusion d'un emprunt 600 000 €

Il a été conclu, un emprunt de 600 000 € auprès du Crédit Agricole de Vendée, pour le financement du complexe sportif football de Mormaison, sur une durée de 12 ans, au taux de 0,39 %, avec une périodicité de remboursement



trimestrielle. Le coût global de cet emprunt reviendra à 15 041,76 € (frais de dossier compris).

Conclusion emprunt 350 000 €

Il a été conclu, un emprunt de 350 000 € auprès du Crédit Mutuel Océan, pour le financement du pôle Mairie-Bibliothèque-Salle Multifonctions, sur une durée de 15 ans, au taux de 0,52 %, avec une périodicité de remboursement trimestrielle. Le coût global de cet emprunt reviendra à 14 404,80 € (frais de dossier compris).

Conclusion emprunt 200 000 € pour la voie de liaison SATV-SSLV

Il a été conclu, un emprunt de 200 000 € auprès du Crédit Mutuel Océan, pour le financement de la voie de liaison en Voie Centrale à Chaussée Banalisée, entre Saint-André-Treize-Voies et Saint-Sulpice-Le-Verdon, sur une durée de 15 ans, au taux de 0,52 %, avec une périodicité de remboursement trimestrielle. Le coût global de cet emprunt reviendra à 8 231,29 € (frais de dossier compris).

Validation d'une garantie d'emprunt

Afin de permettre la réalisation de logements adaptés, à été validé la conclusion d'une garantie d'emprunt, présentée par Vendée Habitat, pour la réalisation de 3 logements de type « Maintien A Domicile », sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies. La commune de Montréverd s'est engagée sur la durée totale du prêt qui est de 40 ans, et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, à garantir, à hauteur de 30 %, le remboursement d'un prêt d'un montant total de 297 000 €.



L'ensemble des comptes rendus des différents Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la commune : <https://www.montreverd.fr>

ELECTIONS 2020

Les 15 et 22 mars 2020, se dérouleront le 1^{er} et le 2^e tour des élections municipales.

A cette occasion les Montréverdois et Montréverdoises se prononceront pour l'élection d'une équipe municipale.

3 bureaux de vote seront ouverts :

- A la salle polyvalente de Mormaison ;
- Salle de la Mairie, à Saint-André-Treize-Voies ;
- Salle de la Mairie, à Saint-Sulpice-Le-Verdon ;

Quelques Rappels :

La commune de MONTRÉVERD comptant plus de 1 000 habitants, les électeurs se prononceront lors d'un scrutin de liste à deux tours, avec représentation proportionnelle.

Les candidats se présentent en liste complète. Lors du vote, les électeurs ne peuvent faire ni adjonction, ni suppression, ni modification de l'ordre de présentation des listes.

Les conseillers municipaux désignés éliront ensuite dans les jours suivants, le Maire de la commune.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où l'on se présente, et de pouvoir justifier de son identité au moyen d'un des documents légalement admis (carte nationale d'identité, permis de conduire en cours de validité, passeport, carte vitale avec photo,...), faute de quoi l'accès à l'isoloir et à l'urne de vote ne pourront être autorisés.





RECENSEMENT

de la population 2020

RECENSEMENT DE LA POPULATION : SOYONS PRETS AVEC INTERNET

Montréverd va procéder au recensement de sa population durant la période allant du 16 janvier au 15 février 2020.

Pour ce faire la commune est divisée en six districts à raison de deux par commune déléguée d'où le recrutement de six agents recenseurs. M le Maire a pris les arrêtés nécessaires pour que les agents, en photo ci-dessous, puissent effectuer cette mission dans les meilleures conditions.

MORMAISON



Marie-Agnès
RENAUD



Serge
GOUBELLE

SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES



Christian
GABORIEAU



Patrick
BOSSIS

SAINT-SULPICE-LE-VERDON



Edith
PAROIS



Catherine
DROUET

LA FACILITÉ AVEC INTERNET

Tous les ménages qui disposent d'une connexion internet pourront, je dirais même devront, se faire recenser en ligne sur :

www.le-recensement-et-moi.fr

En effet, lorsque les agents recenseurs visiteront les habitants ils laisseront aux détenteurs d'internet une notice avec d'une part un code d'accès et d'autre part un mot de passe.

Les avantages de cette formule sont nombreux : confidentialité accrue, un site accessible 24 H/24, une simplicité et une rapidité qui vous étonneront.

Une permanence en mairie pour ceux qui n'ont pas d'accès internet.

En plus des agents recenseurs, nos agents assureront des permanences en mairie suivant des horaires qui restent à fixer.





QUELQUES RAPPELS

En tant que Coordonnateur Communal je me dois de rappeler à chacun de nos concitoyens que l'enquête de recensement revêt un caractère obligatoire, c'est à dire que nous avons tous obligation de réponse. Bien entendu, pour la population qui le souhaite il sera encore possible de se faire recenser sur papier, les six agents recenseurs ne manqueront pas de remettre les imprimés : feuilles de logement et bulletins individuels.

De leur côté les agents recenseurs et les personnes mandatées pour assurer le recensement sont tenus à des règles strictes de confidentialité. Ces règles sont d'autant plus respectées sur internet puisque les agents n'ont pas connaissance des données que vous validerez sur votre ordinateur.

Cette confidentialité est ensuite pérennisée puisque c'est l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui enregistre toutes les données contenues sur le site ou sur les fiches.

L'objectif final est, outre le dénombrement des personnes et des logements, d'analyser les données pour anticiper les besoins socio-démographiques de toute la population.

Vous l'aurez compris, tout est mis en œuvre pour que cette opération importante pour la commune, se déroule dans les meilleures conditions.

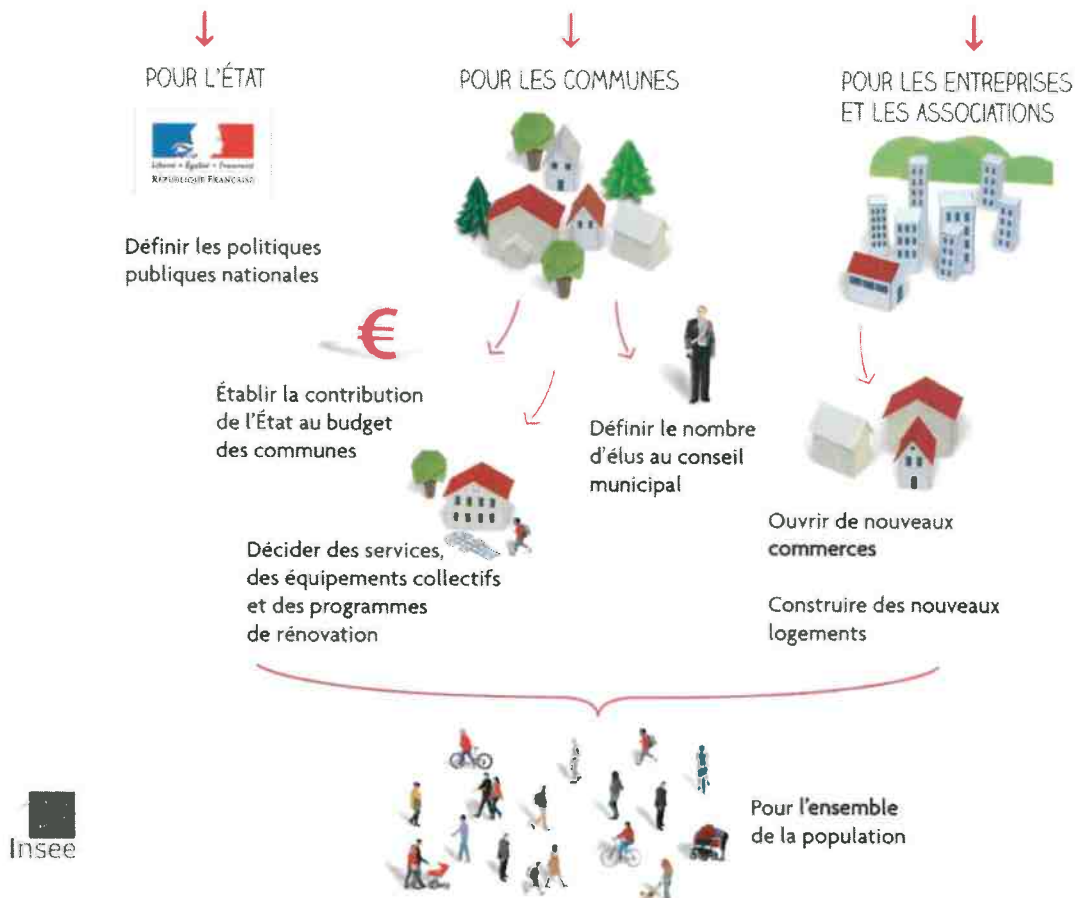
Un courrier d'information de l'INSEE sera déposé dans chaque boîte à lettres par nos agents recenseurs entre le 7 et le 11 janvier lors de leur tournée de reconnaissance.

D'ores et déjà, je vous remercie de votre collaboration et vous demande de réserver le meilleur accueil à nos agents.

Gérard BRETIN,
Elu coordonnateur en charge du recensement

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT





VENDEE NUMÉRIQUE



La fibre optique professionnelle FttE est disponible dans notre commune !

La nouvelle solution d'accès au Très Haut Débit pour les entreprises et les services publics

Depuis janvier 2018, Vendée Numérique* déploie la fibre professionnelle FttE dans les zones d'activités et les sites prioritaires publics. Les travaux sont aujourd'hui finalisés sur notre commune et les entreprises peuvent désormais bénéficier d'accès Très Haut Débit à usage professionnel...

Définition de la fibre FttE

Le nom FttE constitue l'abréviation de Fiber to the Enterprise (Fibre pour les entreprises et les services publics). le FttH (fibre grand public) ne pouvant être développé massivement et rapidement sur l'ensemble du département, Vendée Numérique, en partenariat avec les Communautés de Communes, a ciblé 1 400 sites prioritaires (dont plus de 400 zones d'activités) représentant plus de 6 500 adresses afin de leur proposer un raccordement Très Haut Débit professionnel dénommé FttE. Ainsi, les acteurs économiques et les bâtiments publics à vocation scolaire, de santé, administrative et culturelle peuvent ainsi bénéficier rapidement d'un accès performant, sans attendre le déploiement global du réseau FttH sur toute la commune.

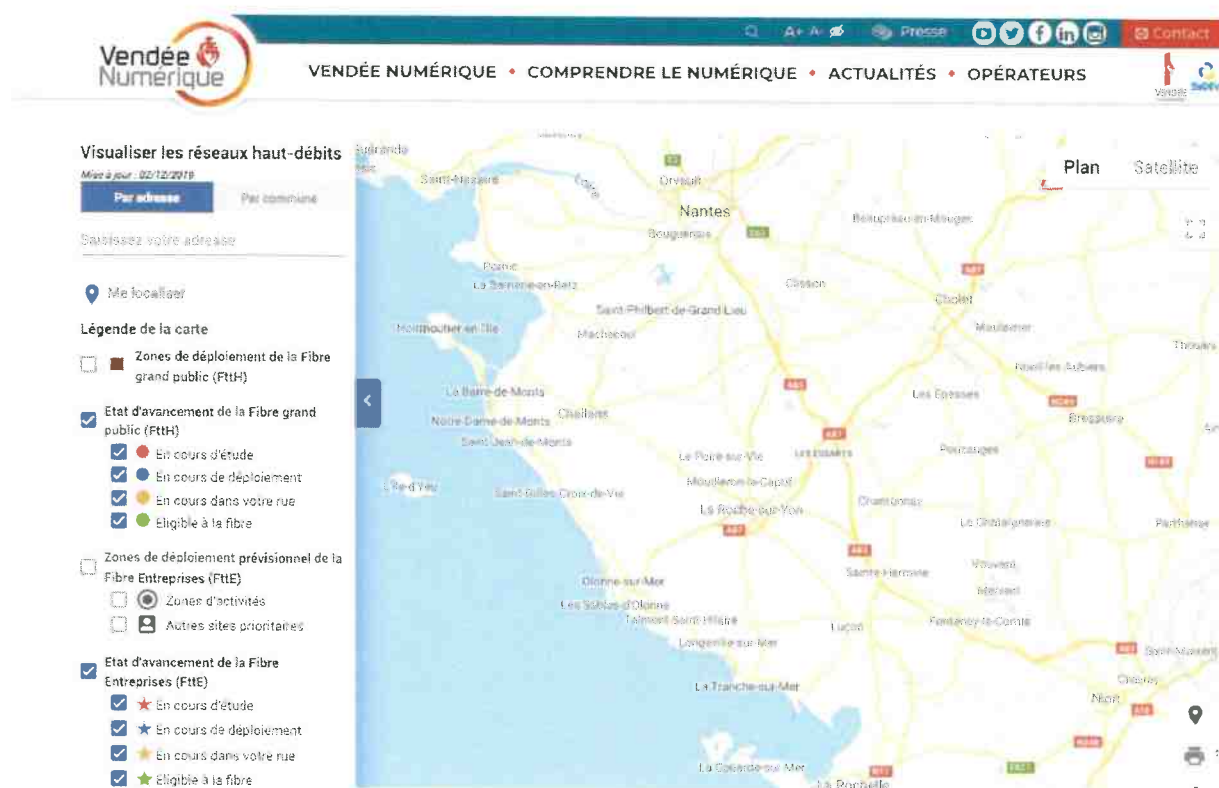
Quels nouveaux services apportent la fibre optique FttE ?

La fibre FttE constitue une offre uniquement accessible pour les professionnels. Il s'agit d'une première en

France par le volume de prises concerné et par son accessibilité tarifaire (prix divisés par 2 à 4 comparés aux offres historiques de fibre dédiée proposées par les opérateurs en zones rurales).

Le FttE, c'est ainsi :

- Une fibre dédiée pour chaque site
- Des débits très importants et personnalisables, selon les besoins de l'entreprise (2 à 200 Mb/s)
- Des débits symétriques (vitesse de réception = vitesse d'envoi)
- Des débits garantis
- En cas de panne, une garantie de temps de rétablissement de 4 heures
- Des offres qui visent en termes de tarifs à s'approcher des offres SDSL sur cuivre (coût de raccordement inférieur à 1000 €, coût d'abonnement mensuel débutant à moins de 300 € HT, avec un abonnement longue durée)





Ces accès Très Haut Débit permettent ainsi aux entreprises de consulter Internet à très grande vitesse, recevoir et envoyer des documents volumineux sans perte de temps, déployer un réseau téléphonique de nouvelle génération (voix sur IP), sécuriser ses accès (mise de place de réseau privé de type VPN) et ses données (utilisation des services Cloud), utiliser la visioconférence en haute définition...

Quelles sont les entreprises concernées par les offres FttE ?

C'est très simple, Vendée Numérique a mis en ligne, sur son site internet, une carte interactive permettant de vérifier l'éligibilité des entreprises à la fibre FttE : <https://www.vendeenumerique.fr/carte-interactive/>.

Les sites éligibles sont immédiatement repérables par une étoile verte.

Comment raccorder son entreprise à la fibre FttE ?

Il suffit de contacter un opérateur, partenaire de Vendée Numérique, distribuant des offres d'abonnement à la fibre FttE. La liste est disponible sur le site www.vendeenumerique.fr, rubrique Opérateurs. A ce jour, plus de 30 opérateurs nationaux, régionaux ou locaux sont partenaires de Vendée Numérique et peuvent accompagner les entreprises dans leur évolution numérique.

Entre la commande par l'opérateur à Vendée Numérique d'un raccordement et la mise en service, le délai de traitement d'un raccordement FttE est inférieur à 3 mois.

En savoir plus :

Le FttE expliqué en vidéo et en 3 minutes (Rubrique la Minute Vendée Numérique) :

<https://www.vendeenumerique.fr/comprendre-le-numerique/minute-vendee-numerique/entry-49-episode-12-les-6-bonnes-raisons-de-passer-a-la-fibre-ftte.html>

En savoir plus sur la fibre FttE :

<https://www.vendeenumerique.fr/fibre-ftte/>

La chaîne YouTube de Vendée Numérique : en vidéos, tout comprendre sur les projets de Vendée Numérique et plus largement les enjeux du numérique

<https://www.youtube.com/vendeenumerique>

* Vendée Numérique est un GIP (Groupement d'Intérêt Public) qui associe le Département et le SyDEV (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement de la Vendée). Il est chargé de développer l'aménagement numérique du territoire, conformément au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, adopté par le Département le 8 décembre 2017. Vendée Numérique a pour objectif, en mobilisant des fonds publics et privés, de déployer un nouveau réseau de fibre optique permettant de proposer d'ici 2025 des accès Très Haut Débit à 100 % des vendéens, soit plus de 350 000 habitations, commerces, entreprises et sites publics...

DE NOUVEAUX VISAGES DANS NOS ACCUEILS DE MAIRIES

A compter du 15 janvier 2020, vous pourrez vous adresser à deux nouveaux agents lors de vos venues dans nos accueils de Mairie, qui viennent compléter l'équipe en place :



Madame **Fanny GRATON**, qui arrive de la Mairie de Mouilleron Le Captif, où elle a exercé pendant 7 années, notamment sur l'accueil, le renseignement et la pré-instruction des dossiers d'urbanisme.



Madame **Patricia LEROY**, qui arrive de la Mairie de l'Herbergement où elle a exercé pendant 16 années, principalement sur les missions d'accueil.



VIE MUNICIPALE

AVANCEMENT DES PROJETS ET DES TRAVAUX RELATIFS AUX SPORTS

Salle des sports de la commune déléguée de Mormaison

Après le renforcement du revêtement des murs intérieurs, d'autres améliorations ont été réalisées :

- Le nettoyage complet du plafond qui s'était assombri au fil des années ;
- Le remplacement de l'éclairage à tube « néon » par un éclairage LED pour un rendu de 500 lux ;
- La couverture du sol en bitume avec une résine bleue éclair qui apporte ainsi de la luminosité et un grand confort d'utilisation.

Salle des sports de la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies

Les deux rampes d'éclairage ont été remplacées par trois rampes LED pour un rendu de 800 lux nécessaires à la compétition de haut niveau.



City stade de la commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon

A proximité de la salle des sports Concorde, un city stade a été construit. Il doit être opérationnel en fin de cette année 2019. Le chantier a pris du retard car les résines utilisées ne font pas bon ménage avec les pluies des dernières semaines.



Complexe foot Montréverd sur la commune déléguée de Mormaison



L'entreprise sportingsols a commencé le grand chantier du complexe foot. Les premiers travaux concernent la réalisation du terrain synthétique dont la livraison est prévue en mars 2020.

Le Conseil Municipal a fait le choix d'utiliser comme matière de remplissage du gazon synthétique, du PROMAX^{PE}, qui est un matériau innovant (non issu de la filière pneumatique), qui est de la même composition que la fibre synthétique du terrain.

La seconde tranche de travaux dédiée à la rénovation et la mise aux normes du terrain en herbe (terrain d'honneur) sera livrée en juillet 2020. Ces travaux incluent la mise en place de mains courantes et de pare ballons pour les deux terrains. L'ensemble du complexe de foot sera entièrement clôturé ainsi que la demande la fédération. A l'intérieur de ce périmètre, des nouveaux vestiaires seront construits.

Une demande de permis de construire a été déposée en octobre 2019.

Ce bloc vestiaires sera positionné en pignon de la salle des sports de la commune déléguée de Mormaison.

Ce local sera composé de quatre vestiaires joueurs, de deux vestiaires arbitres, de toilettes publiques et d'un bureau.

Le chantier doit démarrer au printemps 2020 pour une durée de 6 mois.

Jacques JOUSSE,
Responsable de la commission
« Sport – Équipements sportifs »



VOIE DE LIAISON SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES/ SAINT-SULPICE-LE-VERDON



Les travaux présentés sur le « MAG n°7 » sont terminés. La voie avec ce nouveau concept de circulation donne la priorité aux cycles et piétons sur la bande qui leur est réservée. Les zones d'évitement pour faciliter le croisement avec un poids-lourd - bus - véhicule agricole dû au manque de largeur de la voie. Deux panneaux aux extrémités nous indiquent le principe de circulation. Nous remercions les usagers riverains pour les gênes et perturbations de circulation pendant les travaux.

Philippe BAUDRY
Responsable de la Voirie – Assainissement

LE COMMERCE À MONTRÉVERD

Les trois communes déléguées sont équipées.

Les élus avaient affirmé en 2016, leur volonté de soutenir le commerce de proximité dans chacune des trois communes déléguées parce que les commerces de proximité font partie des équipements que la collectivité doit pouvoir offrir à ses habitants, pour rester attractive, au même titre que les équipements sportifs, culturels, éducatifs, sociaux ou de loisirs.

À **Saint André Treize Voies**, la SARL **La Gourmandine** vous accueille depuis avril 2018 dans les locaux mis à disposition par la commune sur la Place de La Trêve.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 7h30-13h00 et 16h15-19h15

Mardi et jeudi : 7h30-13h00 et 16h30-19h00

Vendredi : 7h30-13h00

Samedi : 8h00-13h00

Dimanche : 8h00-12h30



À **Mormaison**, la SARL **La Gourmandine** vous accueille depuis le 13 octobre 2019 dans les locaux mis à disposition par la commune Rue des Maires.

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 07h30-13h00 ;

Mardi et vendredi : 07h30-13h00 et 16h30-19h15

Mercredi : Fermé

Samedi : 07h45-13h00

Dimanche : 8h00-13h00



À **Saint Sulpice le Verdon**, Aurore LUSTEAU vous accueille depuis le 24 octobre 2019 dans les locaux mis à disposition par la commune, sous l'enseigne « **Saveurs locales** » Place de l'Europe.

Horaires d'ouverture :

Fermé le Lundi toute la journée, et les jeudi et dimanche après-midi ; Mardi, Mercredi, vendredi :

8h30-12h30 et 16h00-19h00, Jeudi : 8h30-12h30

Samedi : 8h30-13h00 et 16h00 - 19h00

Dimanche : 8h30-13h00

Ces trois équipements viennent renforcer l'offre locale de commerces, de services et d'artisans de proximité dans notre commune de Montréverd.

A nous, habitants de Montréverd, de venir les découvrir et de participer à leur pérennité !

Hubert DELHOMMEAU
Responsable « Commission Finances -
Marchés Publics - Economie - Commerce »



VIE MUNICIPALE

Le 3 Lieu

BIENVENUE AU 3 LIEU

Le 3 Lieu a ouvert ses portes

Le 3 Lieu a ouvert ses portes tout récemment et le week-end du 22 et 23 novembre 2019, les habitants de Montréverd ont pu découvrir les différents espaces.

En même temps, l'épicerie « La Gourmandine » accueille ses clients et la médiathèque reçoit ses lecteurs dans un nouveau lieu confortable, chaleureux, propice à la lecture ou aux échanges.

Les bénévoles des 3 bibliothèques de Montréverd ont créé une seule équipe afin de travailler ensemble sur des outils communs et mettre en place des animations au 3 Lieu et dans les bibliothèques de Montréverd.

En parallèle, l'espace vous accueillera pour des animations sur les thèmes suivants : la généalogie, l'informatique ou des après-midi jeux de société... Si vous avez d'autres propositions n'hésitez pas à nous en faire part dans la boîte à idée du 3 Lieu.



PÔLE MAIRIE-BIBLIOTHÈQUE-SALLE MULTIFONCTION DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Le projet de réalisation du pôle Mairie-Bibliothèque-Salle multifonctions, suit son cours. Toutefois, au vu des études complémentaires menées sur les charpentes et planchers existants, les recherches de présence de plomb et d'amiante, il est apparu que certains postes de dépenses avaient été sous estimés, notamment en ce qui



concerne la charpente existante sur l'actuelle Mairie, dont certaines poutres devront être changées et des contreventements installés, de même pour la charpente de l'ancienne salle communale, par qui doit être changée.

De fait, pour ne pas alourdir le budget voté pour cet équipement, il nous faut désormais regarder les différentes pistes d'économies possibles, et essayer de trouver des sources de financements par voies de subventions complémentaires.

Cette pause nécessaire risque de décaler le démarrage des travaux de quelques mois, pour respecter la volonté de l'équipe municipale d'offrir un équipement de qualité au service de la proximité.

Beatrice PAUL

Responsable de la Commission Culture – Lecture publique

LE JARDIN DE LA GUERIVIERE

Un bel écrin de verdure



Aux portes du 3 Lieu, le jardin de la Guérivière s'est refait une beauté.

Après une renaturation de la rivière l'Issoire (génie végétal, modification du profil des berges) et une approche paysagère avec la création d'un parc, le jardin devient un véritable écrin de verdure au cœur du bourg.

Le mobilier en bois : passerelle, assises, tables de pique-nique s'intégrant parfaitement au paysage, offrent de véritables atouts supplémentaires.

Le jardin devient un magnifique espace vert embellissant notre commune pour le plus grands plaisir des promeneurs.

BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉVERD

Pour des raisons techniques, la médiathèque et les bibliothèques de Montréverd seront fermées le **mercredi 15 janvier 2019**.

Suivez l'actualité des bibliothèques de la commune sur la page facebook : bibliothèques de Montréverd



SOIRÉES D'ÉCHANGES AUTOUR DES ÉCRANS

Les écrans, les jeux vidéo et les réseaux sociaux font partie de la vie des jeunes. La commune de Montréverd, avec son partenaire « Log.in Prévention », a organisé deux soirées d'échanges.

Une première pour les parents, pour accompagner leurs enfants et leurs jeunes dans l'utilisation responsable des écrans, sortir des clichés autour des jeux vidéo, apprendre à réguler la consommation des smartphones.

Une seconde soirée dédiée aux collégiens de 11 à 15 ans, pour défaire leurs idées reçues autour des écrans et des jeux vidéo, des conseils pour utiliser internet au mieux, répondre à leur interrogation autour du cyber harcèlement, de l'e-réputation.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE MONTRÉVERD

un rêve indien

MONTRÉVERD

COLLECTE SOLIDAIRE

Bandes NYLEX toutes tailles
Gants de soin latex taille M ou S
Filets tubulaires mains/pieds, coudes/genoux

DU 5 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE

Corinne, Senada, Elha, Sibelle, Romane, Thibault, Noé, Margot, Théa, Lilian, Carlis, Mathis, Mylène-Anne, Norah et Naouicou

UNE COLLECTE SOLIDAIRE POUR UN RÊVE INDIEN

Les élus du CME ont organisé une collecte solidaire pour l'association un Rêve Indien. Céline, une infirmière originaire de Montréverd, gère le dispensaire de la ville de Bénarès en Inde. Elle est aidée par Soni et Nitin, deux indiens qu'elle a formés aux soins infirmiers. Un médecin indien intervient deux jours par semaine pour des consultations médicales. Les soins sont gratuits au dispensaire. Pour fonctionner, il a besoin de matériel, des gants de soin latex, des bandes nylax et des filets tubulaires mains/pieds, coudes/genoux.

Les élus ont donc récoltés les dons grâce à des boîtes à pharmacies, disposer un peu partout à Montréverd (Mairie, écoles, commerces...).

Les dons ont été remis à Céline, qui va pouvoir les apporter à Bénarès, au dispensaire.

Maëlle CHARIÉ,
Responsable de la commission Enfance – Jeunesse – C.M.E.



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DES FUTURES PETITES SECTIONS ÉCOLE NOTRE DAME - SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Les enfants nés en 2017 pourront faire leur rentrée en septembre 2020.

L'École Notre Dame a ouvert ses portes le vendredi 20 décembre afin que vous puissiez découvrir les locaux, rencontrer l'équipe enseignante et les bénévoles des deux associations de parents.

Une matinée d'inscription est prévue le samedi 11 janvier 2020 de 10h30 à 12h00 dans le pôle maternel de l'école. Des bénévoles vous accueilleront et pourront vous accompagner pour une visite de la cantine et du périscolaire.

Quant à moi, je serai à votre disposition dans la classe de PS-MS pour répondre à vos questions et remplir le dossier d'inscription de votre enfant. Veuillez apporter le carnet de santé de votre enfant et votre livret de famille. Je n'envoierai pas cette année d'invitation personnelle. Cet article compte pour une invitation officielle. Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,



Céline MALIDIN
Chef d'établissement – Ecole Notre Dame
saintsulpice.ecole@wanadoo.fr

ÉCOLE NOTRE DAME SAINT-SULPICE LE-VERDON MÉCÉNAT

Opération financement participatif

L'école Notre Dame et la commission mécénat vous invitent à soutenir un nouveau projet : offrir une salle annexe aux élèves et un bâtiment maternel bien isolé. Suivez le lien pour tout découvrir :

<https://www.youtube.com/watch?v=LXbb-UV-SUA>

L'équipe enseignante, l'APEL et l'OGEC vous proposent d'y participer en devenant mécènes.

Débuter la campagne mécénat est la suite du projet vécu à l'école l'an passé : TISSER DES LIENS avec de nouveaux partenaires qui croient en notre mission.

Nous remercions ceux qui soutiendront ce nouveau défi.

TOUS LES DONs, MÊME PETITS SONT IMPORTANTS

Faire un don en ligne sur :
www.ddecB5.org

ÉCOLE ST LOUIS DE GONZAGUE MORMAISON

Cette année notre école vivra « une année de défis ». Ainsi, de multiples défis ponctueront l'année scolaire de nos élèves : délivrer des messages clairs, créer un spectacle de Noël, une période sans sucre, 10 jours sans écrans, classe de neige, course solidaire, Congrès Jeunes Chercheurs...

Une belle et riche année en perspective !



À NOTER

Inscriptions pour les futures petites sections (enfants nés en 2017),
Le mardi 7 janvier 2020, de 17h30 à 19h30.

Viviane GONÇALVES, Directrice

Participez à notre loto - OGEC Mormaison

L'OGEC de l'école Saint Louis de Mormaison organise son traditionnel loto le dimanche 9 février 2020.

Ouverture des portes à 13h30, début des parties à 14h.

Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement par les voies habituelles (affichage, internet ou par mail : ogeccoleormaison@orange.fr)

Arnaud DENOUAL, Président d'OGEC





SOIRÉE DES « PETITES CANAILLES » DE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Ce Vendredi 22 novembre en soirée, les Petites Canailles de Saint André 13 voies se rassemblaient pour fêter la «journée nationale des assistantes maternelles», qui a lieu tous les 19 novembre.

A cette occasion, Nadège de 'l'Embrasure» a présenté un spectacle d'éveil musicale sur le thème de notre mascotte Petit Loup à la salle des Forges, pour finir sur nos traditionnelles comptines et un apéritif dinatoire.

L'évènement a rassemblé 64 personnes, les assistantes maternelles et leurs conjoints, les enfants accueillis et leurs familles, le tout dans une atmosphère très conviviale et dynamique.

Ce fût l'occasion de présenter nos matinées éveil et de remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle des forges 1 jeudi tous les 15 jours.

Nos petites canailles vous disent à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

ÉCOLE SAINT JOSEPH SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Ouverture des inscriptions scolaires pour la rentrée 2020

L'école Saint Joseph de Saint-André-Treize-Voies ouvre les inscriptions pour la rentrée de septembre 2020.

Une porte ouverte, à destination des enfants nés en 2017, aura lieu le samedi 25 janvier 2020 de 10h à 12h dans la classe de Petite Section.



Les dossiers de demande d'inscription sont à retirer à l'école aux horaires d'ouverture du portail (8h30-8h45 et 16h30-18h) ou à télécharger sur notre site internet (<http://saintandretreizevoies-ecole.fr>)

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse ecole.satv@gmail.com ou par téléphone au 02 51 42 45 59 (n'hésitez pas à laisser un message).

Les inscriptions sont également ouvertes pour les deux autres établissements de Montréverd : Saint Louis de Mormaison et Notre Dame de Saint Sulpice le Verdon.



HALTE GARDERIE ITINERANTE

Vous êtes parents d'enfant(s) âgé(s)
entre 3 mois et 4 ans ?

Vous avez besoin de temps pour vos RDV médicaux ou ceux des aînés (kiné, orthophoniste...), pour faire vos courses ou tout simplement du temps pour VOUS : la Halte Garderie Itinérante « Les P'tits Poucets Roull' » accueille vos enfants!



Pour plus de renseignements contactez l'équipe professionnelle au 06 78 06 67 46.





- Établissements primaires
- Collège Saint-Sauveur Rocheservière
- Collèges et lycées du secteur de Montaigu

Pour les primaires, collégiens et lycéens :

Le transport scolaire vers les établissements élémentaires et primaires de L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière, Saint-Philbert-de-Bouaine et Boufféré est organisé par l'AIFR dont le siège se situe à Rocheservière. Elle organise aussi le transport des élèves du second degré inscrits au collège Saint-Sauveur de Rocheservière et dans les collèges et lycées du secteur de Montaigu. Infos pratiques disponibles sur : [https://www.famillesrurales.org/aifr/rubrique Transport scolaire](https://www.famillesrurales.org/aifr/rubriqueTransport%20scolaire).

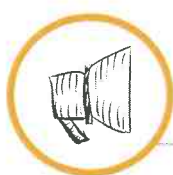
Inscriptions en ligne :

Les inscriptions et le paiement s'effectuent sur le site Internet régional : www.aleop.paysdelaloire.fr. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, à condition que le nombre de places disponibles dans le car le permette. L'AIFR reste l'interlocuteur local des familles : elle organise pour la Région les circuits sur son territoire et veille à la discipline sur le trajet scolaire (nous contacter en cas d'incivilités).

Des relais locaux :

La marche du service est pilotée par des bénévoles, représentants de chaque commune :

- Mormaison : Bertrand EGONNEAU, Sophie YOU
- Saint-André-Treize-Voies : Cathy FRAPPIER, Sandrine TENAUD
- Saint-Sulpice-le-Verdon : Laurence GAUTHIER, Aurore LUSTEAU



VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION FAMILLES RURALES MONTRÉVERD

L'association Familles Rurales Montréverd regroupant les trois associations locales de Saint-Sulpice-le-Verdon, Saint-André-Treize-Voies et Mormaison a fait sa première rentrée **début septembre 2019**.

Elle regroupe aujourd'hui 8 services :

- **Restomino** - Restaurant scolaire à Saint-André-Treize-Voies
 - Temps du midi de 11h45 à 13h05 lundi, mardi, jeudi, vendredi
 - Contact direct : 02 51 07 32 47 - restomino@orange.fr
- **Graine de Malice** - Accueil périscolaire à Saint-André-Treize-Voies
 - Accueil de 7h00 à 8h30 / de 16h30 à 19h00 lundi, mardi, jeudi, vendredi
 - Contact direct : 02 51 34 76 59 - grainedemalice85@gmail.com
- **Le Mille Pattes** - Accueil périscolaire à Mormaison
 - Accueil de 7h00 à 9h00 / de 16h45 à 18h45 lundi, mardi, jeudi, vendredi
 - Contact direct : 02 51 34 39 08 - periscolaire.lemillepattes@orange.fr
- **Loisirs Créatifs à Saint-André-Treize-Voies**
 - Atelier un lundi par mois après-midi et soir au Bureau des associations
- **Gym d'entretien à Saint-Sulpice-le-Verdon**
 - Cours le lundi de 10h00 à 11h00 à la salle Concorde
- **Loisirs Créatifs à Saint-Sulpice-le-Verdon**
 - Atelier tous les 15 jours, le mardi après-midi de 14h30 à 18h00 à la salle Communale
- **La Chorale des 3 Clochers**
 - Répétition le vendredi matin à 9h30 jusqu'à 10h45 à la salle Polyvalente
- **L'Accueil Jeunes 14/17 ans**
 - En alternance via un planning sur les trois sites « Local jeunes »
 - Contact direct : 06 31 84 05 58 - aifr.montreverd@gmail.com

L'association compte une vingtaine de bénévoles et 15 salariées, dont le poste de direction pour venir apporter un grand soutien aux bénévoles quant à la gestion de l'association, des employées...

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

Tél. : 07.61.02.84.88 - Mail : famillesrurales.montreverd@gmail.com - [f Familles Rurales Montréverd](https://www.facebook.com/famillesruralesmontreverd)

CONCERT PAR LA CHORALE DES 3 CLOCHERS

Section de Familles Rurales Montréverd : le dimanche 29 mars, salle Polyvalente à Mormaison à 15h00 (dons proposés au profit de la Ligue contre le cancer).



L'ACCUEIL JEUNES DE MONTRÉVERD

L'accueil Jeunes de Montréverd est enfin lancé !

Il réunit les 2 Foyers de Jeunes de Mormaison et Saint-Sulpice-le-Verdon et l'Accueil Jeunes de Saint-André-Treize-Voies. La structure accueille les jeunes de 14 à 17 ans dans les 3 « locaux Jeunes » de Montréverd.

Depuis septembre, les jeunes de la commune ont pu participer et à des après-midi film, des soirées crêpes, un escape game et une journée au Futuroscope.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. N'hésitez pas à contacter Marthe au 06.31.84.05.58 pour plus de renseignements.

ACTIVITÉS JEUNESSE

Activités à la carte pour les + 10 ans !



À chaque période de vacances (sauf en fin d'année), l'AIFR concocte un programme d'activités pour les jeunes à partir du collège, avec transport assuré au départ de chaque commune. Chaque jour, une activité différente est proposée, culturelle, sportive, créative, sortie en soirée... L'AIFR essaie de toucher tous les jeunes, tous les âges et tous les goûts pour que chacun puisse y trouver un intérêt.

Les animateurs jeunesse du secteur, Marthe, Charlotte, Matthias et Michaël sont présents à tour de rôle pour encadrer les activités dont ils sont à l'origine.

Programme disponible dans les communes et sur le site Internet de l'AIFR, rubrique Jeunesse.

A.I.F.R. - 21 rue du Péplu - 85620 Rocheservière

Service Transport scolaire

☎ 02 51 31 15 75 - ✉ aifr.transportscolaire@orange.fr

Service Jeunesse - ☎ 02 51 94 99 93 - ✉ aifr.jeunesse@gmail.com

Site Internet : www.famillesrurales.org/aifr

Inscrivez-vous sur le site Internet et recevez nos infos avant chaque période de vacances !

Recrutement : L'AIFR recherche des saisonniers sur chaque période de vacances, détenteurs au minimum du BAFA ou équivalent et disponibles 1 journée, 2 ou plus...

L'AIFR recherche aussi régulièrement des accompagnateurs de transport scolaire pour assurer un service d'accompagnement dans le car le matin avant l'école et le soir à la sortie.

Contactez-nous pour plus de renseignements !

COMITÉ DES FÊTES SAINT-SULPICE LE-VERDON

La location de matériel pour les familles et les associations est remise en cause pour l'année 2020 :

Nous manquons de bénévoles pour faire les remises de matériel le jeudi soir à 18h30 ainsi que le retour le lundi soir à la même heure.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous faire part de vos disponibilités, même sur une courte période, des horaires différents, juste le lundi, le jeudi etc...

Nous étudions toutes propositions, sinon nous ne pourrions pas continuer à honorer ce service, pourtant très demandé sur notre commune de Montréverd et même en dehors...

Si vous voulez nous aider, vous pouvez nous contacter : au ☎ 06 75 87 19 52, ou à ✉ comite.sslv@gmail.com.



VIE ASSOCIATIVE



APEL ECOLE NOTRE-DAME SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Lundi 2 septembre - À l'école notre dame, la rentrée annonce le thème :

« Tous différents, tous ensemble »

L'équipe enseignante se donne cette année pour objectif de sensibiliser les enfants aux valeurs de la vie en communauté, vaste programme pour faire reculer l'intolérance.

Samedi 12 octobre - L'APEL a redémarré avec l'action « jus de pomme » au mois d'octobre avec succès car la demande est là et ce moment convivial est toujours apprécié des familles.

Samedi 14 et dimanche 15 décembre - On ne l'évoque plus sans parler du festival jeune public à la Chabotterie. C'est le rendez-vous des enfants et des amateurs de vin chaud.

Vendredi 20 décembre - L'année 2019 s'est achevée avec les portes ouvertes de l'école. A cette occasion, parents et enseignants peuvent échanger avec ou sans sérieux.

Samedi 11 janvier - Les futurs PS2 (enfants nés en 2017) pourront s'inscrire de 10h30 à 12h à l'école.

La commission « mécénat » a vu le jour afin de concrétiser l'aménagement et la restauration de nos locaux plus anciens. Nous vous invitons à visionner la vidéo de présentation sur notre page Facebook école notre dame.

Pour finir, à vos agendas : notez le dimanche 9 février à la salle Concorde, l'apéritif concert et le samedi 25 avril la marche gourmande.

Bonnes fêtes et que cette fin d'année rime avec fraternité.

OGECE ECOLE NOTRE-DAME SAINT-SULPICE-LE-VERDON



La nouvelle édition des marches de la Verdondine est en pleine préparation.

Cette année encore, Les associations APEL / OGECE de l'école Notre Dame de Saint Sulpice le Verdon vous proposeront deux marches conviviales et familiales pour mettre vos papilles en éveil le **samedi 25 avril 2020** à partir de 17h30.

Une marche semi nocturne « Resto Gourmande » d'une dizaine de kilomètres avec :

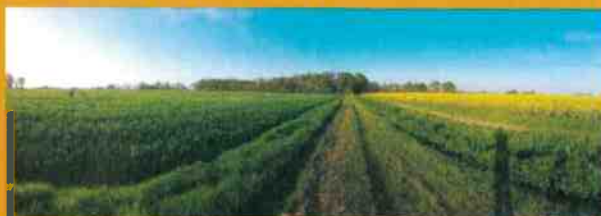
- L'apéritif concocté par Thierry Drapeau et sa brigade,
- L'entrée fraîcheur sera servie au Restaurant le Relais de Charrette,
- Le plat local et copieux vous attendra au Restaurant L'Orée de la Chabotterie,
- Le dessert gourmand sera à déguster à la Salle Concorde.

Une balade « Barbecue », semi nocturne d'environ dix kilomètres également avec :

- Apéritif et entrée en pleine nature,
- Viande locale grillée et son accompagnement,
- Dessert servi à la Salle Concorde.

Vous pourrez vous divertir avec quelques animations musicales.

Vous pourrez vous inscrire dès le **24 février prochain**, en attendant, vous pouvez nous suivre sur  La Verdondine





DÉTENTE TRÉVOISE

Mieux vivre ensemble et se détendre, dans la joie et la bonne humeur, voici l'objet de notre association. En plus des jeux de cartes, de boules, de scrabble et de rummikub le mercredi, nous proposons de nombreuses activités : peinture, calligraphie, scrapbooking, art floral, marche, ciné senior, et voyages à la journée ou sur plusieurs jours.

Détente Trévoise sera heureuse d'accueillir toute nouvelle personne intéressée par ces animations et désireuse de vivre des moments agréables.

Quelque soit son âge et en fonction de ses souhaits, chacun choisit ce qui lui convient.

Toute l'équipe de Détente Trévoise vous souhaite une belle année 2020 et vous invite à prendre contact avec la Présidente pour toute information ou suggestion.



Pour la prochaine année, nous invitons toutes les personnes retraitées :

- Le jeudi 16 janvier 2020 à 11h00 à notre Assemblée Générale annuelle à la salle St André de St André Treize Voies. Un repas vous sera servi. Après la présentation des activités réalisées et des projets à venir, le groupe Chant'Accord de Boufféré animera l'après-midi qui se terminera par la galette des rois.
- Le samedi 15 février 2020 après-midi, au concours de belote à la salle Saint-André. Joueurs amateurs ou habitués, réservez cette date ! Inscriptions à partir de 13h30.
- Le mercredi 8 avril 2020 après-midi à 14h30 à la réalisation d'une composition florale pour Pâques à la salle des Forges

La Présidente, Noëlle Grasset, Tél 02 51 42 86 60

USSAM FOOT

Le conseil d'administration du club vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2020

Pour l'USSAM Montréverd, il s'agit de la dernière saison à évoluer sur nos trois stades. Depuis fin octobre 2019, les travaux ont commencé à Mormaison pour la construction du Pôle Football de Montréverd. Le terrain synthétique devrait être utilisable à partir d'avril 2020 et le terrain en herbe sera prêt pour la future saison 2020-2021.



Le club se féminise : depuis l'été dernier, nous sommes heureux de compter parmi nous de nouvelles bénévoles, notamment dans la commission animation.

Une section féminine est à l'essai avec une quinzaine de femmes qui s'entraînent tous les vendredis de 20h à 21h. Sans oublier bien sûr nos jeunes joueuses ainsi que tous nos joueurs qui foulent les pelouses chaque week-end, nous comptons sur vous pour continuer à les encourager !!!



Toutes les infos sont sur notre site internet : <https://ussam.jimdo.com>

A vos agendas :

- Galette des Rois le Samedi 4 Janvier à partir de 11h30 salle des sports Mormaison.
- Soirée Cassoulet le Samedi 14 Mars à partir de 18h30 salle des fêtes Saint-André-Treize-Voies.
- Tournoi de sixte à Saint-André-Treize-Voies le Jeudi 21 Mai.
- Assemblée Générale le Vendredi 5 Juin 19h30 salle des fêtes Mormaison.
- Fête du foot à Saint-Sulpice-Le-Verdon le Samedi 6 Juin.





SMASH BASKET VENDÉE SUD LOIRE

→ BASKET
→ SPORT ADAPTÉ/BASKIN
→ BASKET SANTÉ



Saison 2019 – 2020

Cette saison le SMASH Basket c'est :

- 345 licenciés,
- 27 équipes engagées en championnat dont l'équipe fanion en National 3,
- l'équipe 2 en Régional 3, et l'équipe masculine en Départemental 2.
- 1 école de basket labellisée FFBB (enfants nés en 2013),
- 2 équipes loisirs féminines,
- 1 section Sport Adapté & Baskin, (25 licenciés)
- 1 section Basket Santé, (30 adhérents),
- Un des premiers clubs Français en nombre de licenciées féminines.

Notre équipe fanion va représenter les communes de L'Herbergement et Montreverd dans le championnat National pour la sixième saison.



C'est avec une grande satisfaction que notre équipe U15F a retrouvé le Championnat Régional dans lequel elle réalise un excellent début de saison.

Cette saison trois entraînements sont proposés aux joueur(se)s des catégories U11 à Seniors.

L'école de basket accueille les enfants (garçons et filles) dès l'âge de 6 ans (nés en 2013).



Sport Adapté & Baskin :



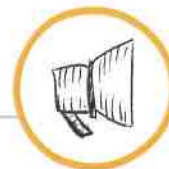
La Section Sport Adapté & Baskin continue de progresser avec 25 adhérents en situation de handicap. C'est un succès, tous apprécient les séances proposées, le Baskin (Basket inclusif) qui réunit sur un même terrain des personnes valides et non valides favorise le développement de la mixité sociale.

Cette saison 36 personnes pratiquent le Baskin, l'équipe du SMASH a défendu fièrement nos couleurs au tournoi du Luxembourg en juillet dernier en terminant deuxième.

Le SMASH, accompagné de trois autres clubs des Pays de la Loire contribue à la mise en place du premier championnat régional de Baskin.

Basket Santé :

Notre nouvelle Section Basket Santé est également en progression avec cette année 30 licenciés. Adapté à tous les publics, jeunes, adultes, seniors, selon leur degré d'intégrité physique et psychologique, le Basket Santé va accompagner chaque personne dans un processus de maintien et/ou d'amélioration de ses capacités physiologiques, mentales, sociales. Deux séances sont proposées : le mardi de 10h30 à 11h45 à Saint-André-Treize-Voies et le jeudi de 20h00 à 21h30 à Mormaison. Des places sont disponibles à la séance du mardi.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

L'association Communale de Chasse organise le samedi 7 mars 2020 une « Chouflette » (Choucroute + Tartiflette).
Repas à emporter - À partir de 17 heures - Salle polyvalente de Mormaison

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE L'HERBERGEMENT

Service d'AIDE à DOMICILE, couvrant les Communes de L'HERBERGEMENT et de MONTREVERD



- Nos Services proposés :
- Enfance et Parentalité
 - Service et Soins aux Seniors
 - Accompagnement du Handicap
 - Entretien de la Maison

Nouvelle Adresse : 5, Place de l'Eglise à L'HERBERGEMENT

Permanence physique les mardi et jeudi matin
de 9h00 à 12h30

Et le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h30

Tél. 02.51.42.44.61 - Mail : terresdemontaigu@admr85.org



Secrétariat : « Comité de Secteur Terres de Montaigu - Rocheservière »
2, rue du Vieux Château, Boufféré - 85600 Montaigu-Vendée

Permanence physique et téléphonique : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
www.admr85.org

ASSOCIATION LOCALE ADMR DU SSIAD DES RIVES DE LA BOULOGNE

Le service de soins a participé à l'action départementale d'éducation à la santé sur la prévention des effets du vieillissement chez les seniors : « **les Olympiades de la Santé II** »

Le service de soins a participé à l'action départementale d'éducation à la santé sur la prévention des effets du vieillissement chez les seniors : « les Olympiades de la Santé II ».

Jouer pour mieux vieillir pourrait résumer les Olympiades de la santé. Le but de cette action est de sensibiliser les seniors aux bienfaits d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique adaptée.

L'objectif est de maintenir les acquis de la vie courante, de prévenir les chutes, d'améliorer la coordination des mouvements et de valoriser le savoir dans le domaine de la nutrition.

Cette action s'est déroulée le **3 décembre**, par un après-midi convivial sous le signe du lien social, organisé par les salariées et bénévoles du SSIAD, invitant les seniors à adopter des attitudes positives afin de préserver leur capital santé.

Au quotidien, les aides-soignantes, encadrées par les infirmières coordinatrices, interviennent à domicile pour assurer des soins d'hygiène et de confort et veillent au maintien de l'autonomie. Les aides-soignantes travaillent en collaboration avec les aides à domicile dans le cadre du SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile) afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées malades ou dépendantes.

Deux Assistantes de Soins en Gériatrie, encadrées par une ergothérapeute, assurent des soins de réhabilitation et d'accompagnement auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Pour tout renseignement ou demande d'admission, vous pouvez contacter le service de soins au **02 51 43 91 20**.



INTERCOMMUNALITÉ

CONSTRUIRE SUR TERRES DE MONTAIGU

L'année 2019 s'est concrétisée par l'approbation des deux Plans Locaux d'Urbanismes Intercommunaux (PLUi) de Terres de Montaigu après 4 ans d'élaboration. Le 25 juin, le Conseil communautaire a approuvé le PLUi de l'ancienne Communauté de communes Terres de Montaigu, puis le PLUi de l'ancienne Communauté de communes du Canton de Rocheservière le 14 octobre.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal c'est quoi ? :

- Le PLUi formalise les projets d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 prochaines années. Il répond aux problématiques quotidiennes des habitants en matière d'habitat, d'équipements publics, d'emploi, de cadre de vie, de transports et déplacement, d'environnement, de paysages...
- Le PLUi est le document d'urbanisme de référence de l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Il définit les règles applicables aux permis de construire et aux différentes autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des communes.
- Le PLUi est désormais applicable à l'ensemble des permis de construire et aux différentes autorisations d'urbanisme déposés sur la commune.

OÙ PUIS-JE CONSULTER LES PIÈCES DU PLUI ?

Le PLUi divise le territoire intercommunal en zones et en secteurs selon leurs caractéristiques. Le zonage d'un terrain détermine sa vocation et ses possibilités de constructions.

Le règlement du PLUi fixe les règles applicables aux futures constructions à l'intérieur de chacun des zonages.

Le PLUi est disponible et consultable dans l'ensemble des mairies des communes du territoire et à la Communauté de communes Terres de Montaigu.

Le PLUi est également téléchargeable en ligne :

- sur le site internet de la Communauté de communes : www.terresdemontaigu.fr
- sur le Géoportail de l'Urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

• **J'ai un projet/une question liée à mon projet de construction**

Le service urbanisme de Terres de Montaigu vous accueille et vous conseille avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Vous pouvez contacter le service urbanisme au 02.51.46.46.14 ou par mail à urbanisme@terresdemontaigu.fr

• **Je souhaite déposer une autorisation d'urbanisme**

Le dépôt des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) est à effectuer dans votre mairie.

• **J'ai une question relative au PLUi (choix de zonage, règlement, ...) :**

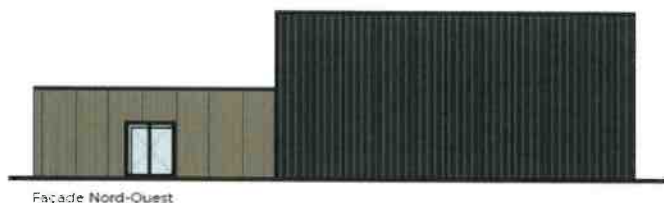
Le service planification de Terres de Montaigu se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Vous pouvez contacter le service planification au 02.51.46.46.14 ou par mail à plui@terresdemontaigu.fr

IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE DE MONTRÉVERD

Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouvelles entreprises qui s'implantent sur le territoire de la commune de MONTRÉVERD :

La Société ALC DOUILLARD :



Façade Nord-Ouest

L'entreprise ALC DOUILLARD est une entreprise de menuiserie – charpente bois-agencement – restauration du patrimoine, à destination des particuliers. Actuellement installée à l'Herbergement, la société a fait le choix, de s'implanter sur la Zone d'Activités de la Trévoise, sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies.

La Société PIAIR2 :

Installée depuis 2014 sur la pépinière des entreprises de l'Herbergement, cette société vient de faire le choix de s'implanter sur la Zone d'Activités de la Chevasse, sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon. Spécialisée dans la fabrication et l'installation de systèmes de traitement de l'air, elle est réputée pour ses centrales de traitement d'air double flux compactes. Ses produits entièrement conçus et fabriqués dans ses ateliers lui permettent de répondre globalement aux demandes dans le domaine de la ventilation, du chauffage et de la climatisation des bâtiments tertiaires, des établissements recevant du public, de l'industrie et des collectivités.





De gauche à droite : Alice Brossier, Educatrice de jeunes enfants ; Marina Garriou, Auxiliaire de Puériculture ; Suzanne Bernard, Psychomotricienne ; Carole Chupin, Educatrice Spécialisée ; Marie Goureau, Educatrice Spécialisée

LE RAM TERRES DE MONTAIGU VA OUVRIR

A partir du 1^{er} janvier 2020, les 2000 familles avec des enfants de moins de 3 ans et les 500 assistantes maternelles du territoire de Terres de Montaigu bénéficieront d'un nouveau service sur le territoire : le RAM (Relais Assistants Maternels).

Le Relais Assistants Maternels (RAM) Terres de Montaigu, composé de 5 professionnelles, est un service gratuit, ouvert à tous et qui se déplacera dans chacune des communes du territoire de Terres de Montaigu.

Deux missions : accompagner ...

Le RAM aura pour rôle premier : d'accompagner les parents, futurs parents, assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile. Les animatrices du RAM accompagneront tous les parents qui le souhaitent dans leur choix de mode de garde : Comment choisir son mode de garde ? Quelle solution correspond le plus à notre rythme de vie ? Cela va-t-il convenir à mon enfant ?

Les animatrices du RAM répondront aussi à toutes les questions sur les conditions d'emploi d'un assistant maternel : contrat de travail, congés payés, bulletins de salaires... Questions qui peuvent se poser autant chez les parents que du côté des assistantes maternelles. Les assistantes maternelles, gardes d'enfant à domicile et futurs professionnels pourront y trouver de l'information sur les conditions d'exercice de leur profession. Le RAM Terres de Montaigu assurera aussi une fonction de médiation en cas de litige entre les parties.

Pour prendre rendez-vous avec une professionnelle du RAM, il suffira de s'inscrire en ligne sur le site internet de Terres de Montaigu ou en se rendant à l'accueil de sa

mairie. Le calendrier des permanences dans chacune des communes sera bientôt disponible.

et animer

Les professionnelles du RAM auront aussi un rôle d'animation auprès des assistantes maternelles du territoire. Des rencontres collectives pour les assistantes maternelles seront proposées en soirée pour échanger sur leurs pratiques et sur problématiques du métier, etc.

Dans chaque commune, des ateliers d'éveil seront aussi proposés gratuitement aux enfants et à leur assistante maternelle. Le programme sera diffusé chaque trimestre.

Le RAM Terres de Montaigu : une action du Plan Jeunesse & Familles

Avec près de 1 500 places au total, l'accueil individuel par des assistantes maternelles représente le premier mode de garde d'enfant sur le territoire de Terres de Montaigu. Réalisation pilotée par Marc Préault, Vice-Président de Terres de Montaigu en charge de « la petite enfance, enfance, jeunesse et éducation » (Maire de L'Herbergement), la création du Relais Assistants Maternels s'inscrit dans le cadre du déploiement des actions du Plan Jeunesse et Familles signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée (CAF) le 30 janvier 2019.

Contact à partir du 1^{er} janvier 2020 :
ram@terresdemontaigu.fr

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (P.C.A.E.T.)

Dans le cadre de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, il a été confié aux Intercommunalités de plus de 20 000 habitants, l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T.).

Le P.C.A.E.T est un document qui :

- Comprend un diagnostic environnemental ;
- Définit des objectifs stratégiques et opérationnels ;
- Comporte un programme d'actions .

Ce document est élaboré en partenariat avec les habitants, les acteurs locaux, les partenaires institutionnels, tout au long des processus de réflexion, pour permettre à tous :

- D'avoir accès à l'information ,
- De partager le diagnostic de territoire ,

- De s'approprier au mieux le projet de territoire ;
- D'être sensibilisé aux enjeux et à leur prise en compte par le projet ,
- De formuler des observations et propositions .
- D'utiliser à terme et comme il le convient ce document réglementaire, et de suivre son évolution

Pour respecter ces objectifs, une réunion publique d'information aura lieu le 13 décembre 2019, salle Dolia, à Saint-Georges de Montaigu.



INFOS DIVERSES

2 installations nouvelles à Montreverd :



DES ATELIERS PARENTS-ENFANTS À MONTRÉVERD AVEC MÉLIE BIEN NAÎTRE

Amélie est auxiliaire de puériculture depuis 2014 et s'est installée à son compte depuis le mois d'avril pour animer des ateliers parents-enfants à domicile ou en groupe.

Centrée sur le bien-être, le lien parent-enfant et la communication, Mélie Bien Naître vous accompagne lors de séances de massage et yoga bébé.

Pour les plus grands, des ateliers de découvertes et de gestion des émotions sont proposés tous les samedis matins.

Les nouveautés de cette année 2020 sont les ateliers « signe avec bébé » et « langage des signes pour les grands ».

Amélie intervient également en structure sur demande et en coordination avec les équipes pédagogiques.

Contact et renseignements :

Mélie Bien Naître - 15, impasse des Sports
Saint-André-Treize-Voies - 85260 MONTREVERD
☎ 06 49 62 25 62 - www.melie-bien-naître.fr



NOUVEAU À SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES : COURS DE HATHA YOGA

Une offre de yoga pour toutes et tous, dans la simplicité, le respect du corps et des postures, et dans la convivialité...

Par la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration, nous cherchons l'amélioration du bien être physique et mental.

Les cours collectifs ne dépassent pas 8 élèves : disponibilité et écoute pour chacun.

Cours d'essai gratuit et sans engagement, toute l'année.

[duyogasouslestoits](https://www.facebook.com/duyogasouslestoits) - duyogasouslestoits.fr
☎ 06 32 10 89 75



SET CITOYENNETÉ (JDC)

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen obligatoire !

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Il faut se présenter en mairie, avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et le livret de famille à jour.

Cette démarche est nécessaire pour :

- Le passage du permis de conduire,
- L'inscription sur les listes électorales,
- L'inscription à certains examens.



TRIVALIS

Tri des emballages : non aux imbriqués

Depuis maintenant deux ans, tous les emballages se trient en Vendée ; une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'habitant, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages, à VENDÉE TRI, est difficile à réaliser, malgré les équipements automatisés. L'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboîté dedans. Autre, exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium dans des boîtes en carton ne sont détectées. Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas le recyclage. En plus, les balles de matière conditionnées contenant des intrus seront refusées par le recycleur.

Alors n'imbriquez jamais un emballage dans un autre ; autrement dit, n'emboîtez pas vos emballages.

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc pour l'usager. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages, sont à déposer en vrac, séparés des uns des autres, dans les sacs ou bacs jaunes. Et si vous avez besoin de gagner de la place, vous pouvez compacter, un par un, vos emballages. Pour rappeler aux Vendéens cette consigne essentielle dans le tri de leurs emballages, Trivalis lance une campagne de communication départementale. Le message « Sortez-moi d'ici, je veux une nouvelle vie ! » est celui d'un malheureux... pot de yaourt, imbriqué dans une boîte de conserve, qui n'espère qu'une chose, sortir de là pour avoir droit, lui aussi, au recyclage.



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

85 Vendée
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Associations : architecture, urbanisme et environnement (CAUE 85)
Architectes : 102 architectes, 4 géomètres (CAUE 85)
Architectes : 102 architectes, 4 géomètres (CAUE 85)
Photographie : François BOUTAUD



INFOS DIVERSES

PERMANENCES SACS JAUNES



- **Vendredi 10 janvier 2020** de 16h30 à 18h30
MORMAISON - pièce attenante à l'atelier communal
(rue de l'Oasis)
- **Samedi 7 mars 2020** de 10h00 à 12h00
SAINT-SULPICE-LE-VERDON - Salle Pré Vert
(rue de la Colonne - à côté de la mairie)
- **Vendredi 15 mai 2020** de 16h30 à 18h30
SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES - Atelier communal
1 La Grande Roche
- **Samedi 18 juillet 2020** de 10h00 à 12h00
MORMAISON - pièce attenante à l'atelier communal
(rue de l'Oasis)
- **Vendredi 18 septembre 2020** de 16h30 à 18h30
SAINT-SULPICE-LE-VERDON - Salle Pré Vert
(rue de la Colonne - à côté de la mairie)
- **Samedi 21 novembre 2020** de 10h00 à 12h00
SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES - Atelier communal
1 La Grande Roche

Vous pouvez retirer les sacs jaunes dans la commune déléguée de votre choix. Pensez à anticiper ! (ou demandez à un proche/un voisin de venir les retirer pour vous).

En raison des travaux effectués dans la salle communale (3, rue de la colonne), les permanences de sacs jaunes pour la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon se dérouleront dans la salle Pré Vert.

RAPPEL : Les sacs jaunes sont destinés uniquement au tri sélectif. Ils ne doivent pas être utilisés pour les ordures ménagères ou les déchets verts. En cas de non-respect, les sacs ne sont pas ramassés et les contrevenants pourront être verbalisés. Pour éviter le gaspillage, il est conseillé de mettre le sac à la collecte, uniquement s'il est plein.

ÉTAT-CIVIL

du 31/05/2019 au 31/12/2019



NAISSANCES / Félicitations aux parents de,

GALLOT Emy Lucas - MMN	31 mai
TESSIER Jules - SATV	31 mai
LEBRUN MARTIN Bryan - MMN	7 juin
GUERY Faustin - SATV	12 juin
SOURISSEAU Timaë - MMN	25 juin
GUILBAUD Matthias - SATV	3 juillet
MAROLLEAU Agathe - SATV	18 juillet
GUILBAUD Paul - SATV	25 juillet
BONNAUD Tom - SSLV	5 août
LITTEL DUGAS Liam - SSLV	25 août
MAURICE Hugo - MMN	3 septembre
BOUCHER GALLÉN Lune - MMN	7 septembre
RAINGEARD Enola - SATV	7 septembre
BOIZEAU Simon - MMN	10 septembre
BONNET Antoine - SSLV	29 septembre

MARIAGES / Tous nos vœux de bonheur à,

FLAUSS Michel et DECATOIRE Merryll - SSLV	18 mai
POGU Steven et TROUVE Emilie - MMN	1 ^{er} juin
DOUILLARD Hubert et AUTANT Angélique - SATV	6 juillet
DAUNAS Christopher et BLANCHARD Jessica - SATV	27 juillet
DELAIRE Cédric et GERVIER Vanessa - SSLV	17 août
RINEAU Teddy et BOSSIS Amandine - SATV	24 août
GUILBEAU Anthony et LEROY Carine - SSLV	5 octobre

DÉCÈS / Toute notre sympathie aux proches de,

BOUHIER Denise - SSLV	27 juin
FRANCISQUE Yves - SSLV	1 ^{er} juillet
MINAUD Robert - SSLV	7 juillet
BRETIN Maël - SATV	12 juillet
FOURÉ Karine - MMN	15 août
BOSSIS Gérard - SATV	20 septembre
MIGNÉ Claire - MMN	21 septembre
GRATON Henri - SSLV	9 octobre
BIROT Bernadette - MMS	18 octobre

(Lexique : SATV = Saint-André-Treize-Voies / SSLV = Saint-Sulpice-le-Verdon).



JANVIER

Samedi 4 janvier : Galette des rois
USSAM foot

À partir de 11h30 – salle des sports – Mormaison.

Samedi 4 janvier : Bal annuel Country
Western récré

À partir de 20h00, salle Aquarelle – L'Herbergement

Dimanche 12 janvier : vœux du Maire

À partir de 10h30 – Salle Concorde – Saint-Sulpice-le-Verdon

Samedi 11 janvier : inscriptions futures petites sections (nés en 2017)

De 10h30 à 12h00 – École Notre-Dame – Saint-Sulpice-le-Verdon

Jeu 16 janvier

assemblée générale - Détente Trévoise

11h00 – Salle Saint André
Saint-André-Treize-Voies

Vendredi 17 janvier

assemblée générale-APEL et OGECE de l'école Notre-Dame

19h00 – Espace Pierre Geay
Saint-Sulpice-le-Verdon

Vendredi 24 janvier

Assemblée Générale – Comité des fêtes de Saint-Sulpice-Le-Verdon

19h30 – Salle communale de Saint-Sulpice-Le-Verdon

Samedi 25 janvier : portes ouvertes / inscriptions futures petites sections (nés en 2017)

10h00 – 12h00 – École Saint Joseph – Saint André –Treize-Voies

FÉVRIER

Dimanche 2 février : Cocktails des partenaires, à l'issue du derby Smash/ Chantonay – Smash Basket

À partir de 17H30 Salle de Sport de Saint-André-Treize-Voies

Dimanche 9 février :

Apéritif concert - APEL Ecole Notre-Dame
Salle Concorde – Saint-Sulpice-le-Verdon

Loto de l'OGECE de l'Ecole Saint-Louis de Gonzagues, 13h30, Salle polyvalente de Mormaison

Samedi 15 février :

concours de belote- Détente Trévoise
Inscriptions à partir de 13h30 – Salle Saint-André – Saint-André-Treize-Voies

MARS

Samedi 7 mars : « Chouflette »

(Choucroute+Tartiflette – Repas à emporter)

Association communale de Chasse

À partir de 17h00 – Salle polyvalente – Mormaison

Dimanche 8 mars : Loto

organisé par un Rêve Indien

Salle Saint André – Saint-André-Treize-Voies à 14h Réservations possibles au 06 22 34 07 14 auprès de Valérie BOSSIS.

Samedi 14 mars :

soirée cassoulet – USSAM foot

À partir de 18h30 – Salle des fêtes – Saint-André-Treize-Voies

Samedi 28 mars : Assemblée Générale de l'association du Patrimoine Sulpicien

À 14h30 – Salle Pré vert, à Saint-Sulpice-Le-Verdon

Samedi 28 mars : Choucroute et soirée dansante – UNC AFN de Mormaison

Salle Polyvalente, Mormaison.

Dimanche 29 mars : Concert – Chorale des 3 clochers – Section de Familles Rurales Montréverd

– dons proposés au profit de la Ligue contre le cancer

À 15h00 – Salle polyvalente Mormaison

AVRIL

Samedi 04 avril : soirée choucroute association de chasse Saint Hubert

Salle Saint André
Saint-André-Treize-Voies

Mercredi 8 avril : composition florale pour Pâques – Détente Trévoise

À partir de 14h30 – Salle des Forges
Saint-André-Treize-Voies

Samedi 25 avril : la Verdondine

APEL et OGECE de l'école Notre-Dame
À partir de 17h30

Départs des parcours à la salle Concorde
Saint-Sulpice-le-Verdon

Dimanche 25 avril : concours annuel de pêche à la truite – U. N.C. Saint-André-Treize-Voies

Lancé des bouchons 8h00, fin du concours 11h15, pêche libre l'après-midi pour les inscrits.

Au plan d'eau du site de la Coulée Verte de l'Ognon (derrière la salle Saint André)

MAI

Samedi 02 mai : tournoi de billard Club de billard POOLEVERT

Salle Saint-André – Saint-André-Treize-Voies – À partir de 8h, toute la journée.

Vendredi 08 mai

Commémoration de la fin de la guerre
39-45 – UNC section S.A.T.V.

Monument aux morts – suivi d'un vin d'honneur, Salle Saint-André
Saint-André-Treize-Voies

Dimanche 17 mai :

Vide grenier – Comité des fêtes de Saint-Sulpice-Le-Verdon

De 9h00 à 18h00, salle Concorde, à Saint-Sulpice-Le-Verdon

Jeu 21 mai

tournoi de sixte- USSAM foot

Stade de football – Saint-André-Treize-Voies – À partir de 9h.

JUIN

Vendredi 5 juin

assemblée générale – USSAM Foot.

19h30 – Salle polyvalente – Mormaison

Samedi 6 juin : fête du foot

USSAM Foot –Tournoi semi-nocturne

Stade de Saint-Sulpice-le-Verdon
À partir de 13h

Samedi 06 juin

fête de fin de saison – Smash Basket

Salle de Sport de Saint André Treize Voies – À partir de 9h

Samedi 6 juin : Collecte de sang

Etablissement Français du sang

De 15h30 à 19h00, Salle Saint-André,
Saint-André-Treize-Voies.

Vendredi 12 juin

fête de la musique – Comité des Fêtes de Saint-André-Treize-Voies

Zone de loisirs de la coulée verte de l'Ognon – En soirée.

Samedi 13 juin : fête de l'été

École Notre-Dame
Saint-Sulpice-le-Verdon

Samedi 20 juin

Kermesse de fin d'année – École Notre-Dame
Saint-André-Treize-Voies – 19h00

Dimanche 21 juin : randonnée cyclo, pédestre, course nature- SAS CYCLO VTT MARCHE

4 circuits cyclo : 20, 45, 60 et 85 km

4 circuits pédestre et course nature :
7, 10, 17 et 18 km

Ouvert à tous à allure libre

Inscription de 07h30 à 09h30

salle Saint-André

Saint-André-Treize-Voies

Vendredi 26 juin

spectacle de fin d'année

École Saint Joseph

Salle des Sports de Saint-André-Treize-Voies – 19h00





INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie
Saint-André-Treize-Voies
85260 Montréverd

☎ 02 51 42 80 65

MAIRIE DÉLÉGUÉE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

1 rue de la Mairie
Saint-André-Treize-Voies
85260 Montréverd

☎ 02 51 42 80 65

✉ accueil.saintandretreizevoies@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

le lundi, mardi, jeudi et samedi : 9 h 00 - 12 h 15
le vendredi : 9 h 00 - 12 h 15 et 14 h 30 - 18 h 00

MAIRIE DÉLÉGUÉE MORMAISON

13 rue Jean XXIII
85260 Montréverd

☎ 02 51 43 91 66

✉ accueil.mormaison@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

Le mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9 h 00 - 12 h 15

MAIRIE DÉLÉGUÉE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

3 rue de la Colonne
Saint-Sulpice-le-Verdon
85260 Montréverd

☎ 02 51 42 80 81

✉ accueil.saintsulpiceleverdon@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

du mardi au jeudi : 14 h 30 - 18 h 00
le samedi : 9 h 00 - 12 h 15



BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉVERD

Mormaison : mercredi de 10 h 30 à 12 h 00,
vendredi de 17 h 00 à 18 h 30,
et le samedi de 10 h 30 à 12 h 00.

SATV : mercredi de 16 h 30 à 18 h 30,
et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

SSLV : mercredi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 00.



CORRESPONDANTES OUEST-FRANCE

SSLV et SATV :
Valérie BOSSIS - 06 22 34 07 14
valeriebossis@orange.fr

Mormaison :

Vanessa BARTEAU - 06 77 09 65 75
journal.vanessa@gmail.com



MAISON MÉDICALE

7 bis rue du Petit Saint André - SATV

Médecin : Dr Jean-Marc PLESSIS - 02 51 42 12 12
(Consultations sur RDV - fermé le mercredi)

Infirmières : Centre de santé - 02 51 46 50 22
Permanences sans RDV du lundi au samedi
de 8 h 30 à 9 h 00.

Sur RDV à la permanence ou à domicile en dehors
de ces horaires et 7j/7.

Kinésithérapeute : Franck LETELLIER - 02 51 46 39 98
ou 06 36 04 12 00 (Cabinet ouvert sur rendez-vous).

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE MONTAIGU :

02 28 85 75 75

Assistante sociale : Mme GARNIER Anne
(sur rendez-vous)



POINT POSTE À SATV (Épicerie) :
02 51 34 69 24

Lundi, mardi, jeudi : 7 h 30 - 13 h 00 et 16 h 30 - 19 h 00
Vendredi : 7 h 30 - 13 h 00 et Samedi : 8 h 00 - 12 h 30



MÉDECIN DE GARDE : 02 51 44 55 66
PHARMACIE DE GARDE : 32 37

GENDARMERIE

Rocheservière : 02 51 94 90 01

Montaigu : 02 51 94 00 89

URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0 800 47 33 33